

◀ Réforme du bac et du lycée ▶

De quoi parle-t-on ?

Quel calendrier ?

- ▶ **Novembre/décembre 2017** : auditions par la mission Mathiot des syndicats, associations professionnelles, organisations de parents, etc.
- ▶ **Janvier 2018** : remise du rapport Mathiot au ministre
- ▶ **Février/mars 2018** : arbitrages ministériels puis concertation avec les organisations syndicales sur le projet de réforme
- ▶ **Printemps 2018** : présentation dans les instances et publication des textes
- ▶ **Septembre 2018** : mise en œuvre de la réforme du lycée dans les classes de seconde
- ▶ **Janvier 2019** : fin du premier semestre et début de la modularité du lycée pour les élèves de Seconde
- ▶ **Septembre 2019** : mise en œuvre de la réforme du lycée et du baccalauréat (épreuve anticipée) dans les classes de Première
- ▶ **Septembre 2020** : mise en œuvre de la réforme du lycée et du baccalauréat (contrôle continu et épreuves terminales en avril puis en juin) dans les classes de Terminale
- ▶ **Juin 2021** : premier·e·s bachelier·e·s du nouveau baccalauréat

Quelle réforme du lycée ?

- ▶ Fin des trimestres et **semestrialisation** des conseils de classe et des enseignements
- ▶ **Fin des séries S, ES, et L**
- ▶ **Un tronc commun qui va en se rétrécissant progressivement** au cours de la scolarité au lycée
- ▶ **Instauration d'un lycée modulaire** dès le deuxième semestre de la Seconde (premier semestre globalement commun à tou·te·s, fin des enseignements de détermination)
- ▶ **Un système de majeures et de mineures** qui démultiplie les parcours sans les individualiser complètement (lycée « à la carte », mais sur la base de menus préconstruits)

Quelle réforme du baccalauréat ?

- ▶ **Une épreuve anticipée en français** maintenue en première
- ▶ **Quatre épreuves finales en terminale** :
 - ⇒ **Deux épreuves écrites, passées en avril, dans les disciplines majeures** inscrites dans des parcours (exemples : un parcours scientifique avec en majeures Mathématiques et Physique-Chimie, un parcours Littérature & Société avec en majeures la Philosophie renforcée et les Lettres...)
 - ⇒ **Deux épreuves universelles** en fin d'année scolaire, passées par tou·te·s les élèves :
 - **une épreuve écrite de philosophie**
 - **un oral sur la base d'un mini-mémoire interdisciplinaire**
- ▶ *Les résultats de ces deux épreuves sont transmises avec le dossier scolaire, aux établissements de l'enseignement supérieur, qui pourront s'appuyer dessus pour prendre leurs décisions sur les vœux d'orientation des élèves.*
- ⇒ **Tout le reste des disciplines est évalué en contrôle continu ou en contrôle en cours de formation.**

Un projet définitif ?

Les arbitrages ministériels ne seront arrêtés qu'en février et le projet est encore susceptible d'évolutions. Mais celles-ci ne devraient intervenir qu'à la marge. Le cadrage ministériel est contraignant et le projet de la commission Mathiot semble déjà bien défini.

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires